



Nolwenn LAM-KERMARREC, nouvelle Présidente de la FPI Bretagne

Ce jeudi 7 février, Nolwenn LAM-KERMARREC, Présidente de Kermarrec Promotion depuis 2007, a été élue par ses pairs à la tête de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) de Bretagne. Comme Nicolas Verpeaux, son prédécesseur, la nouvelle Présidente entend représenter l'ensemble des promoteurs bretons.



Dans un contexte de crise du logement qui cristallise tant de difficultés pour les professionnels, et les particuliers qui peinent à se loger, la FPI Bretagne a élu sa nouvelle gouvernance, et continuera à être au cœur des réflexions.

Pour Nolwenn Lam-Kermarrec, précédemment présidente d'Oréal Bretagne, « il est aujourd'hui primordial de dialoguer, innover, avancer entre pairs, entre fédérations, avec les riverains, avec les collectivités, les instances départementales, régionales et au plus haut niveau de l'État car c'est ainsi que nous arriverons à trouver des solutions viables pour l'ensemble des parties-prenantes. »

La Bretagne, précurseur et terre d'innovation sur la question du logement, a en effet un rôle important à jouer. « La grande force de notre territoire, outre son attractivité croissante, est notre capacité à mobiliser l'ensemble de l'interprofession pour défendre nos intérêts tout en répondant à l'intérêt général. Les enjeux de notre profession sont nombreux, produire des logements de grande qualité architecturale et environnementale, dans un cadre de renouvellement urbain, en préservant une mixité équilibrée afin que nous soyons capables de produire des logements adaptés aux moyens et aux besoins de nos clients. Les besoins de logements sont réels et nous sommes mobilisés pour y répondre, ce sera ma feuille de route ! »

Composition du Bureau :

- **Vice-président :** Patrice PINSON
- **Vice-président :** Hugues SERRAND
- **Vice-présidente :** Cécile CARLO
- **Trésorier :** Jérôme LAUNAY
- **Secrétaire :** Stéphane LAVRILLOUX
- **Délégués :** Olivier BARRAINE, Dominique FEUVRIER, Stéphane FRIBOLLE, Samuel GUILLEUX, Graziella INIZAN, Arnaud JEULIN, Isabelle MEGNEGNEAU, Chloé MOULIN, Fabien ROLLAND

A PROPOS DE LA FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. La FPI rassemble près de 700 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble. Depuis le 1er juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.